**LICENCE HUMANITÉS**

**Parcours PPPE (Préparatoire au Professorat des Ecoles)**

Présentation

Les plus de cette formation

Adossé à la Licence Humanités, le Parcours Préparatoire au Professorat des écoles de Beauvais a pour objectif la préparation renforcée en vue de ce métier.

Le parcours PPPE revêt quatre caractéristiques majeures :

* Il commence en L1 ;
* Les enseignements sont dispensés à la fois à l’université et au lycée, en l’occurrence à l’antenne universitaire de l’UPJV et au lycée Félix Faure de Beauvais ;
* Aux enseignements en Lettres, sciences, histoire-géographie et langue vivante présents dans tous les parcours de la Licence Humanités, s’ajoutent des enseignements spécifiques en mathématiques, sciences physiques, SVT, sciences technologiques, philosophie, EPS, musique et arts plastiques ;
* Des stages à l’école maternelle ou primaire ont lieu dès la première année, avec une formation à la didactique (cours de PPM2E) et un accompagnement individualisé (1 tuteur en établissement et 1 tuteur de l’équipe pédagogique du PPPE).

Compétences

Le PPPE conduit à :

* acquérir et perfectionner la maîtrise de la langue écrite et orale ;
* analyser et maîtriser l'argumentation ;
* avoir un esprit de synthèse et une large culture littéraire, historique, scientifique et artistique, en particulier pour répondre aux attentes du concours de CRPE (concours de recrutement de professeurs des écoles) ;
* maîtriser des outils d'analyse propres à la théorie et à la critique littéraire, ainsi qu'à l'histoire, à la géographie et aux sciences ;
* développer un esprit de rigueur dans l'analyse et la compréhension des textes, des problèmes et des données, en vue de l'enseignement primaire, mais aussi de l’enseignement secondaire, de l’enseignement supérieur et de la recherche universitaire.

Condition d'accès

Baccalauréat ou équivalent.

30 places disponibles chaque année pour chacune des 3 années d’enseignement.

Une forte motivation pour le métier visé est attendue/

La promotion est constituée en L1, pour monter ensuite en L2 et en L3.

L’admission directe en L2 ou en L3 PPPE se fera sur examen du dossier écrit et sur entretien.

Après la formation

**Poursuite d'études**

Le Master MEEF 1er degré de l’INSPE (Amiens, Beauvais, ou extérieur à l’UPJV) constitue la poursuite d’études recherchée.

Grâce au caractère à la fois généraliste, rigoureux et approfondi de la formation, il sera toutefois possible de prétendre aux formations suivantes :

* Masters MEEF 2nd degré à l’INSPÉ, en vue des concours de l’enseignement dans le secondaire ;
* Tout Master Recherche relevant des Humanités, et en particulier Lettres, sciences du langage, histoire-géographie.
* Eventuellement, Masters dans le domaine de la culture, du journalisme, de l’information et de la communication.

Des concours de la fonction publique pourront également être visés.

**Débouchés professionnels**

Enseignement primaire (écoles maternelle et élémentaire)

Enseignements secondaire (collèges et lycées) et supérieur

Concours de la fonction publique

Métiers de la culture et du patrimoine

Journalisme, information, communication

**Secteurs d'activités (visés par la formation)**

Éducation nationale

Enseignement secondaire et supérieur

Culture et patrimoine

Journalisme, information, communication

Organisation

La formation se déroule sur 3 ans, de septembre à juin, sur les deux sites, université et lycée.

Le rythme de la formation est évolutif, et permet une acclimatation progressive à la méthodologie du travail universitaire en matière d’approfondissement et d’autonomie :

L1 : 25% à l’Université, 75% au lycée

L2 : 50% à l’Université, 50% au lycée

L3 : 75% à l’Université, 50% au lycée

Des stages en école ont lieu chaque année, et ils sont soit répartis dans l’année soit regroupés, pour une durée globale de 3 à 6 semaines par année, avec un stage à l’étranger en L3.

Volume horaire : 691H en L1, 620H en L2, 479H en L3.

60 Crédits ECTS par an, soit 180 ECTS pour les trois années du PPPE.

Période de formation

La formation se déroule sur 3 ans, de septembre à juin.

Contrôle des connaissances

Contrôle continu intégral : évaluations en cours et en fin de semestre.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences : voir la page web de l'UFR.